

DÉCLARATION DES PERFORMANCES – CPR/201.1

Règlement Européen des Produits de Construction – UE 305/2011

1. Code d'identification unique du produit type: **PROPAM® FLOOR 100 MAX**
2. Usages prévus: **Mortier pour chapes et finitions de sols à base de résine synthétique SR-B1.5**
3. Fabricant:
PROPAMSA S.A.U.
Ctra N-340 Km 1242.3
08620 Sant Vicenç dels Horts – España
molins.es
4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (EVCP): **Système 4**
5. Organisme notifié:
Le fabricant a effectué le contrôle de production en usine (CPF) et les essais de type initiaux sous le système 4
6. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	PND	
Emission de substances corrosives	SR (résine synthétique)	
Perméabilité à l'eau	PND	
Résistances mécaniques	PND	
Résistance à l'usure	PND	
Résistance d'adhésion	B1,5 ($\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$)	
Résistance à l'impact	PND	
Isolation au bruit	PND	
Absorption du bruit	PND	
Résistance thermique	PND	
Résistance chimique	PND	
Substances dangereuses	Voir FDS	
		EN 13813:2002

Les performances du produit identifié précédemment sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. La présente déclaration des performances est délivrée, de conformité au Règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:


Oscar Grau Fuentes
Directeur Technique



Sant Vicenç dels Horts, 16 peut 2025

Toutes les informations sur les conditions d'utilisation, emploi et stockage devraient être consultées dans la fiche technique du produit.